

Genre du véhicule Machines de travail lourde * (véhicule spécial)	Marque de fabrique P & H	Type Omega S 15 / 4	Fiche d'homologation N° CH 5627 06
---	-----------------------------	------------------------	---------------------------------------

Constructeur HARNISCHFEGER GmbH., D-4600 Dortmund / BRD (HARNISCHFEGER Corp., Milwaukee, Wisconsin / USA)
 Identification "Omega S 15 / 4" sur la plaquette du constructeur

Plaquette constructeur à droite, à l'avant latéralement, devant la béquille
 N° du châssis sur l'avant du véhicule, à droite, à côté de l'attelage
 Identification du moteur "BF6L 913" à l'avant, en haut sur le bloc, au-dessus du volant (frappé par l'importateur, sens de marche)
 Importateur principal ULRICH ANMANN Baumaschinen AG, 4900 Langenthal
 Véhicule homologué 22 - 1 478

Châssis
 Nombre d'essieux 2
 Direction hydrostatique, avec assistance hydraulique
 Transmission boîte sous charge avec convertisseur de couple
 Nombre de vitesses 6
 Frein de service air comprimé/hydraulique, 2 circuits, à disques, agissant sur toutes les roues
 Frein auxiliaire circuits 1 + 2 du frein de service
 Frein d'arrêt à ressort, à expansion interne, s. arbre cardan +)
 Ralentisseur frein à flux hydraulique comb. avec frein s.l'échappmt.
 Contrôle 2 circuits ++)

Carrosserie
 Nombre de portes 1 Indic. vitesse km/h
 Ceintures sécurité - Rétroviseurs xxxxxx / gauche / droite
 Cale 1/ 470x300x300 Attelage AV + AR = à broches
 Antivol -

Nombre de places 1 av. centre ar.
 Dimensional intérieur extérieur
 Longueur 10000 Empattements 3400 /
 Largeur 2500 Essieu double av ar
 Hauteur 3060 Voie av 2100 ar 2100
 Porte à faux lat. av 2150 Voies av ar
 ar 4450 Braquage # g 19000 d 17800
 Distance volant - vers l'avant du véhicule -

Moteur
 Marque DEUTZ Type BF6L 913
 Construction en ligne Temps 4
 Carburant D Position arrière
 Refroidissement air Nombre cylindres 6
 Alésage 102 Course 125
 Cylindrée 6125 CV-impôt 31,19
 Puissance en kW 118 DIN à l/min 2800
 Bruit à l'arrêt 81 dB/A à l/min 2100 **
 Silencieux 1= 825 (730) x Ø 227 x
 Mesure des gaz Bacharach 5,5 / ECE-24
 Déparassitage -

Poids
 avant arrière total
 Poids à vide 7850 9770 17620
 Charge utile 7850 9770 17620
 Poids total 14000 19540 33540
 Garantie fabr. 9000 10000 18200
 Dimens. pneus 14.00 R 24 14.00 R 24 (Variantes
 Ply/bars *** / 10,0 *** / 10,0 voir
 Charge 12000 12000 remarques)
 pour V max 70 70
 Garantie poids remorquable avec frein
 Garantie poids remorquable sans frein
 Garantie poids de l'ensemble
 Poids remorquable testé
 Vitesse maximale selon le constructeur 69 km/h
 Vitesse maximale testée km/h

Equipelement	CR	(E)				
Feux de route	CR	(E)				
Feux de croisement	CR	(E)				
Feux de position	A	(E)	dans CR			
Feux rouges	R	(E)				
Feux stop	S1	(E)				
Clignoteurs	av	1	(E)	5	(E) ar 2a	(E)
Catadioptrés	av	-	(E)	1	(E) ar 1	(E)
Feux de gabarit	av	A	(E)	-	ar R	(E)
Feux complémentaires	1/	R	(E)	panneau AR		
Eclairage plaque	1/	séparé à gauche				
Eau/lave-glace	1/	balai			avec 2/3 laves-glace	
Avertisseurs	1/	BOSCH CH 50301 08				
		ou d'autres modèles homologués				

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail lourde		
Marque et type	P. & H Omega S 15 / 4		
Homologation			
N°	CH	5627	06
Carrosserie	grus		
Places	total	1	avant 1
Poids à vide	17620	Carburant	D
Charge utile	-	CV-impôt	31,19
Poids total	17620	Cylindrée	6125

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : poids total, porte à faux AR supérieur à 80 % de l'empattement.
- **) Mesure du bruit : avec le véhicule en marche = 43,0 km/h, M4, 1A 16,07 = 82,5 dB/A.
- ***) Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction avant.
- +) Frein à ressort : pression de service et de libération de secours par réservoir séparé; poussoir dans la cabine; desserrage mécanique = par vis au cylindre.
- ++) Contrôle 2 circuits : partie air comprimé = manomètre double et lampe-témoin; partie hydraulique = indicateur de différence de pression avec lampe-témoin séparés.
- x) Insonorisation : compartiment du moteur ainsi que le canal d'arrivée d'air insonorisés.

A noter dans le permis de circulation:

- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: le crochet de la grue, panneau de marquage avec 1 feu de gabarit à l'arrière de la flèche, 1 signal selon art. 35/4, OCE;
- 139 - enlever : les pattes des béquilles;
- 140 - les béquilles doivent être rentrées et assurées;
- 142 - assurer : la tourelle et le mât par une goupille, le crochet de la grue et la flèche au moyen d'un câble.

Lieu et date de l'homologation Langenthal, 14.05.80

Service fédéral d'homologation